

# Association pour la Formation et le Perfectionnement des Educateurs Sportifs (AFPES)

70 rue Callelongue, Bat. 7  
13008 MARSEILLE  
Email : afpesport@gmail.com  
Tel : 0631174050



## PROGRAMME DE FORMATION

### **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Spécialité "Educateur Sportif", Mention "Activités Gymniques", Option "AGA"**

*Fiche RNCP 37190 - Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2028*

*Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, la conduite de séances d'initiation ou la conduite de cycles d'apprentissage en activités gymniques nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "activités gymniques" permet de répondre à cette obligation.*

#### **Dates : du 2 septembre 2024 au 30 juin 2026**

*Possibilité d'aménagement de parcours en 12 mois pour les titulaires de dispenses et/ou d'équivalences, les candidats justifiant d'une expérience d'encadrement des activités gymniques.*

*Le plan individualisé de formation est élaboré en positionnement pédagogique.*

**Durée :** 800.00 heures maximum

#### **Lieux : Marseille principalement.**

Certains modules spécifiques peuvent être dispensés dans les Bouches du Rhône, la région Sud ou toute autre région en France.

#### **Profils des apprenants**

- Stagiaires en formation initiale ou continue souhaitant exercer le métier d'éducateur sportif dans les AGA.
- Salariés en contrat d'alternance.
- Demandeurs d'emploi.
- Salariés en reconversion professionnelle.

#### **Prérequis**

- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :
  - 1) être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme :
    - à minima « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent
    - ou « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité, assortie de l'attestation de formation continue en cours de validité.
  - 2) satisfaire à un test d'exigences préalables
- Avoir 18 ans au cours de la 1ère année de formation

## Accessibilité et délais d'accès

Pour tout aménagement de la formation, contactez notre référente Handicap : Angélique ETTTEL, 0631174050, afpesport@gmail.com

Délai d'accès : sauf cas particulier, 4 semaines après la complétude du dossier.

## Qualité et indicateurs de résultats

Emargement par demi-journée

Résultats aux épreuves certificatives.

Enquête de satisfaction en fin de module spécifique.

Enquête de satisfaction à chaud en fin de formation.

## Objectifs pédagogiques

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques
- Mobiliser les techniques de l'option « activités gymniques acrobatiques » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

## Contenu de la formation

- Participation au fonctionnement de la structure d'activités gymniques :
  - Connaissance de l'environnement professionnel : Réglementation sportive
  - Communication professionnelle : Les outils bureautiques, Expression orale
  - Citoyenneté et valeurs de la République
- Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des activités gymniques :
  - Méthodologie de projet : Notion de projet, Etat des lieux et diagnostic, Conception, Mise en œuvre, Evaluation
  - Production d'un dossier "projet"
- Conduite d'actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement des activités gymniques
  - Connaissance des publics : La petite enfance, L'enfance, L'adolescence, Les adultes et seniors
  - Connaissance d'activités, conception et animation de séances : Activités de la Petite Enfance, Parkour, Gymnastique artistique, Gymnastique acrobatique, Gymnastique rythmique, Acrobatie, Activités d'entretien corporel
  - Fondamentaux de la pédagogie : Définition d'objectifs, Programmation annuelle, Conception de séances et de situations pédagogiques, Animation de séances, Evaluation de séances, Attitude et comportement de l'ES, Publics et incidences pédagogiques
  - Sciences biologiques et sciences humaines

- Encadrement des activités gymniques acrobatiques en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de soi-même lors des séances.
  - Planification d'entraînement
  - Biomécanique du mouvement
  - Préparation physique
  - Analyse de gestes
  - Conception et mise en œuvre de séances d'entraînement orientées vers la compétition
  - Préparation à la compétition
  - Sécurité des pratiquants et des tiers

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Angélique ETTTEL : coordonnatrice pédagogique - Titulaire d'un BEES 2 en gymnastique et d'un DESJEPS  
Direction de structures et de projets

Anne ABRY : référente pédagogique - Titulaire d'un BPJEPS

Formateurs occasionnels spécialisés dans leurs disciplines respectives - Titulaires de diplômes d'Etat ou Universitaires.

Educateurs sportifs des clubs partenaires - Titulaires de diplômes d'Etat ou Universitaires.

### Ressources pédagogiques et techniques

- Salles de cours équipées de tableaux et vidéo projecteurs.
- Groupes supports des clubs partenaires.
- Salles de gymnastique, trampoline park, gymnases.
- Plateforme e-learning Digiforma : documentation, contenus de formation, classe virtuelle.
- Partage des constructions de séances et de vidéos / photos via des groupes de discussion.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Positionnement pédagogique pouvant conduire à une individualisation du plan de formation (allègements ou renforcements).
- Suivi des stagiaires : réunion de formateurs semestrielles.
- Visite pédagogique en structure d'alternance ou en Visio conférence.
- Réunions de tuteurs.
- Suivi des travaux e-learning par des formateurs dédiés.

### Prix :

- 13 € / heure de formation pour les salariés
- 8 € / heure de formation dans le cas d'auto-financement